

La liberté de l'esprit

Association loi 1901



APÉRO-DISCUSSION

Inégalités femme-homme

Le mouvement d'égalisation des droits entre les femmes et les hommes est assez récent. Il s'est généralisé dans les sociétés occidentales dans les années 1960 mais des inégalités persistent dans de nombreux domaines : professionnelles, violences sexistes, vie familiale... En France, où en est-on ?

Intervenante :

Marion Clément

déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité dans le Finistère, à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).



mardi 8 mars 2016 - 18h30

Quimper. Centre des Abeilles

4 rue Sergent Le Flao, Terre Noire/Prat ar Rouz

Entrée libre et gratuite

La liberté de l'esprit

c/o Espace associatif, 53, impasse de l'Odet

29000 Quimper

www.lalibertedelesprit.org

Centre des Abeilles

4 Rue du Sergent le Flao

29000 Quimper

www.centredesabeilles.fr

Inégalités femme-homme
mardi 8 mars 2016 - 18 H 30
Quimper. Centre des Abeilles
Entrée libre et gratuite

L'égalité entre les femmes et les hommes est parfois présentée comme un combat d'arrière garde. Il n'y aurait « plus de problème » aujourd'hui, en France. Pourtant, l'égalité entre les femmes et les hommes est bien un sujet d'actualité. Il existe toujours dans notre société des inégalités persistantes entre les femmes et les hommes dans de nombreux domaines : des inégalités professionnelles, des violences sexistes, des inégalités dans la vie personnelle...

Dans les années 1950, les femmes employées à temps complet percevaient en moyenne les deux tiers des salaires masculins. A partir de 1998, elles ont dépassé les 80 %. Après avoir stagné à 80 % entre 1998 et 2004, le rattrapage progresse à nouveau, mais très lentement pour atteindre 82,4 % en 2010.

Que s'est-il passé entre 1998 et 2004 pour que le rattrapage soit stoppé, alors que le niveau scolaire des femmes relatif à celui des hommes n'a cessé de s'accroître ? Tout se passe comme si les femmes étaient confrontées à un « plafond de verre » qui les empêche d'atteindre l'égalité. Un grand nombre d'emplois qu'elles occupent se trouvent dans le secteur des services peu qualifiés où les salaires sont faibles : grande distribution, services domestiques, etc. En même temps, de nombreux postes à responsabilités les mieux rémunérés leur restent fermés. Enfin, une proportion plus importante de femmes que d'hommes semble refuser la compétition qui résulte d'un marché du travail très hiérarchisé et de plus en plus tendu. Pour de nombreuses raisons : par choix personnel - orienté notamment par l'éducation des jeunes filles, du fait de contraintes - comme le fait de garder des enfants, ou parce qu'elles savent qu'elles partent dans la compétition avec un handicap.

L'égalité entre les sexes est inscrite dans les textes, mais n'est toujours pas une réalité. Pour parvenir à cette égalité réelle, une approche globale et transversale est nécessaire. C'est l'affaire de toutes et tous.

Avec Marion Clément, nous chercherons à savoir et comprendre :

- **Aujourd'hui où en sont ces inégalités ?**
- **La législation est-elle suffisante ?**
- **Les mentalités sont-elles le frein à leur résorption ?**

Prochaine conférence le mercredi 20 avril 2016 20h00 :
Nouvelles formes de mobilisation citoyenne avec Albert Ogien

Retrouvez l'actualité de l'association
et la programmation des conférences sur le site internet
www.lalibertedelesprit.org

La liberté de l'esprit

c/o Espace associatif, 53, impasse de l'Odet, 29000 Quimper